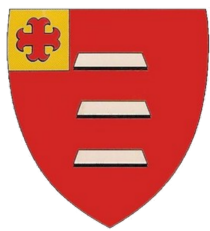


FRESNES



INFOS

À la une... le cimetière



Comme vous avez pu le constater, un nouveau mur protège le cimetière.

En espérant, qu'après deux démolitions successives par des camions étrangers, ce nouveau mur puisse résister et durer dans le temps.

Les pilastres seront repeintes quand la météo le permettra.

FRESNES LES MONTAUBAN



"Carrefour de l'Artois"

Numéro 338

Décembre 2025

Dans ce numéro

- Fermeture du secrétariat de mairie vacances de Noël
- Repas des aînés
- Colis des aînés
- Un cadeau de Noël pour les plus démunis
- Arbre de Noël du RPI
- Spectacle de Noël à Fresnes
- Vœux de la municipalité
- Inscriptions sur les listes électorales
- Balayage des fils d'eau
- Mise à jour des biens immobiliers
- Caméras privées
- Analyse de l'eau

Congés de Noël : fermeture du secrétariat de mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du **lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus**.

Une permanence sera assurée **le samedi 27 décembre 2025 et le samedi 3 janvier 2026 de 9 heures à 12 heures**.

Repas des aînés : rappel

Comme annoncé dans le Fresnes Infos précédent, le repas des aînés aura lieu au restaurant l'Aquarium le **dimanche 7 décembre 2025 à 12 heures**.

Merci de prévenir la mairie en cas d'empêchement.

Distribution du colis des aînés : rappel

Le colis des aînés ayant 65 ans et plus sera distribué lors du repas des aînés.

Les personnes ne participant pas au repas pourront venir chercher leur colis en mairie **à partir du lundi 8 décembre, selon les heures d'ouverture du secrétariat de mairie au public**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, quelqu'un peut venir le chercher à votre place ou la mairie vous l'apportera si vous en faites la demande.

Un cadeau pour les plus démunis

L'opération « un cadeau pour les plus démunis » est renouvelée.

Vous pouvez constituer votre boîte : voir tous les détails sur l'application Panneau-Pocket diffusée le 28 novembre 2025

Boîte à déposer en mairie jusqu'au 11 décembre ou, si vous préférez, directement à COMARTOIS dans la ZAL de Fresnes-lès-Montauban, jusqu'au 12 décembre.

Arbre de Noël du RPI

Le Noël du RPI, organisé par l'association « les Amis de l'École » aura lieu **le samedi 13 décembre** à la salle des fêtes de Plouvain, à partir de 15 heures (marché de Noël, spectacle, buvette et restauration)

Des précisions vous seront apportées par l'ENT.



Spectacle de Noël pour les enfants de Fresnes

Le spectacle de Noël pour les enfants de la commune aura lieu à la salle des fêtes de Fresnes-lès-Montauban le **vendredi 19 décembre à 19 heures 30**.

Venez partager un moment magique intitulé « Enquête chez le Père Noël ». Mais où est donc passé le Père Noël ? Un spectacle interactif qui enchantera petits et grands. Avec un invité surprise !

Le verre de l'amitié clôturera la soirée.



Vœux de la municipalité

Les vœux de la municipalité se dérouleront à la salle des fêtes de la commune

le vendredi 16 janvier 2026 à 19 heures

Vous recevrez l'invitation avec le Fresnes Infos de janvier 2026 et sur l'application PanneauPocket.

Inscription sur les listes électorales

Affiche pour les élections municipales de 2026. Le fond est vert. Le titre « Élections municipales 2026 » est en blanc, avec « 15 et 22 mars » en dessous. À droite, une main tient une « CARTE ÉLECTORALE » française. Le slogan « Pour voter, inscrivez vous sur les listes électorales jusqu'au 6 février ! » est écrit en blanc. En bas à gauche, le logo « LA VILLE CREIL » est visible.

Illustration pour vérifier son inscription sur les listes électorales. Un homme est assis sur un canapé devant un ordinateur. À côté de lui, une lampe de bureau et une plante. Des icônes de documents et un checkmark sont visibles. Le site « elections.interieur.gouv.fr » est mentionné, ainsi que le logo français et le slogan « Allons Voter! ».

Grâce au téléservice « **Interroger sa situation électorale** », vous pouvez vérifier en ligne **votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.**

Balayage des fils d'eau

Le balayage des fils d'eau aura lieu **le vendredi 12 décembre 2025**.

Merci de laisser les trottoirs et fils d'eau libres de tout véhicule.

Mise à jour des biens immobiliers

Vous avez demandé une autorisation de déclaration préalable, de permis de construire : les services fiscaux vous rappellent que vous devez déclarer l'achèvement de vos travaux sur votre espace personnel :

impots.gouv.fr (gestion de mes biens immobiliers).

N'oubliez pas de transmettre à la mairie votre déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) : formulaire qui vous a été transmis par la mairie, avec l'arrêté vous autorisant à effectuer les travaux (Cerfa 13408*12)

Caméras privées : rappel

Vous êtes un certain nombre dans la commune à avoir installé des caméras sur votre habitation.

Contrairement à la vidéoprotection de la commune qui filme uniquement les espaces publics, les caméras privées ne sont pas autorisées à filmer les espaces publics mais uniquement le périmètre de votre propriété privée : article 9 du Code Civil (protection de la vie privée) et article 226 -1 du Code Pénal (enregistrement de l'image d'une personne à son insu).

Analyse de l'eau

En raison de la teneur en ions perchlorates, l'eau de réseau est soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois et les femmes enceintes.

Relevé du 16 octobre 25 : taux de Nitrates = **42 mg/l** (Norme 50 mg/l)

Etat civil

Naissance : Anna ZITOUNI le 19 novembre 2025

Décès : Danièle MAZUREK le 13 novembre 2025

Eliane RONFLE le 29 novembre 2025

Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

☎ 03 21 50 21 21

✉ mairie@fresneslesmontauban.fr

@ www.fresneslesmontauban.fr

*Bonnes fêtes
de fin d'année*

